



# Maisons Sport Santé

<b>Thématique :</b>	<input type="checkbox"/> Présidence <input type="checkbox"/> Administration et Finances <input type="checkbox"/> Haut Niveau <input type="checkbox"/> Formation & Emploi <input type="checkbox"/> Marque	<input type="checkbox"/> Clubs, Jeunesse & Territoires <input checked="" type="checkbox"/> Compétitions & Vivre Ensemble <input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles <input type="checkbox"/> 3x3
<b>Destinataires :</b>	<input type="checkbox"/> Comités <input type="checkbox"/> Ligues <input type="checkbox"/> Ligues et Comités	<input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs <input type="checkbox"/> CTS
<b>Nombre de pièces jointes : 1</b>		
<input checked="" type="checkbox"/> Information <input type="checkbox"/> Echéance de réponse :		

En janvier 2020, le Ministère des Solidarités et de la Santé et le Ministère des Sports ont labellisé 138 Maisons Sport Santé (MSS) sur le territoire.

Celles-ci s'inscrivent, dans la Stratégie Nationale Sport Santé 2019-2024, comme dispositif d'accompagnement à l'activité physique.

Ces établissements, physiques ou virtuels, peuvent être :

- Des lieux d'accompagnement pour débiter ou reprendre une activité physique ;
- Des espaces de pratiques Sport Santé ;
- Des ressources d'informations et de conseils.

Les services des Maisons Sport Santé s'adressent :

- Aux personnes les plus éloignées de la pratique et au grand public ;
- Aux professionnels de santé (notamment les prescripteurs) et aux réseaux de santé ;
- Aux structures spécialisées ;
- Aux associations sportives.

Nous invitons toutes les structures fédérales ayant obtenu, ou s'engageant dans l'obtention d'un label Basket Santé à :

- Identifier la MSS à proximité ;
- Être identifiées par les différents acteurs et partenaires ;
- Promouvoir et développer votre structure via l'offre Basket Santé ;
- S'inscrire dans une logique proactive.

**Selon la forme et le fonctionnement de chaque MSS, vos actions labellisées pourraient se positionner :**

- **Sur les programmes passerelles : Proposer une découverte du Basket Santé ;**
- **En sortie de dispositif : Mettre en place des sessions Résolutions ou Confort.**

D'autres MSS seront validées et référencées par les Ministères dans les années à venir. A l'horizon 2022, l'objectif est de couvrir le territoire français avec 500 Maisons Sport Santé.

Pour information, les orientations des MSS :

- Objectifs stratégiques : Lutter contre la sédentarité - Prévenir des maladies chroniques associées - Favoriser l'activité physique et sportive pour tous, comme facteur de bien-être et de santé ;
- Objectifs opérationnels : Accueillir le public - Renseigner sur les offres de pratiques d'activités physiques et sportives (APS) disponibles localement, à des fins de santé, de bien-être - Informer et conseiller sur les bienfaits de l'APS et de l'activité physique adaptée (APA) - Orienter vers des professionnels qualifiés et une activité physique adaptée aux besoins individuels ;
- Publics : En bonne santé - Souffrant d'affections de longue durée (ALD) ou de maladie chronique - Les plus éloignés de la pratique.

Vous trouverez la liste des premières Maisons Sport Santé certifiées, par région et par département.

Contact : Service Vivre Ensemble

E-mail : [basketsante@ffbb.com](mailto:basketsante@ffbb.com)

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Cathy LE HOUEROU Chargée de mission Basket Santé	Sébastien DIOT Directeur des Pôles Compétitions & Vivre Ensemble Club, Jeunesse & Territoires	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2020-04-15 FFBB NOTE VxE Maisons Sport Santé	